



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 126-2024
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.182

Déposée le : 03.06.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Widmer (Bern, Les VERT-E-S) (porte-parole)
de Quervain (Bern, Les VERT-E-S)
Jordi (Bern, PS)
Streff (Oberwangen b. Bern, PEV)
Kohli (Wabern, Le Centre)
Grosjean (Bern, PVL)
Zbinden (Mittelhäusern, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Chancellerie d'État
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Abonnement annuel gratuit à un média bernois pour les jeunes de 18 ans

Le Conseil-exécutif est chargé du mandat d'étude suivant :

1. Étudier la possibilité de mettre en place un système de bons permettant à l'avenir à tous les jeunes du canton de Berne qui atteignent l'âge de 18 ans d'accéder gratuitement à un journal imprimé ou numérique pendant un an.
2. Envisager la mise en place d'un tel bon valable pour un abonnement à un journal numérique ou imprimé payant ou gratuit du canton de Berne en laissant le libre choix aux personnes concernées.
3. Réfléchir aux médias envisageables pour la mise en place d'un tel système de bons dans le canton de Berne.
4. Quantifier le nombre de jeunes qui pourraient profiter chaque année d'un tel système de bons ainsi que la proportion de celles et ceux qui pourraient effectivement en faire usage.
5. Évaluer les coûts potentiels d'un tel système de bons.
6. Étudier la possibilité d'une participation des entreprises de médias ou d'un partenariat avec celles-ci.

7. Vérifier s'il existe un journal gratuit publiant des articles de qualité dans la région où vivent les jeunes concernés et s'il est judicieux de prendre en compte un tel journal.

Développement :

La mise en place d'un abonnement gratuit à un journal pour les jeunes de 18 ans dans le canton de Berne pourrait avoir de multiples effets positifs : sur les jeunes, leurs compétences médiatiques, la démocratie, la participation et le paysage médiatique régional.

Les jeunes adultes sont souvent confrontés à une multitude de sources d'information, notamment avec les réseaux sociaux dont les contenus vont rarement en profondeur et manquent de pertinence au plan régional. Un abonnement gratuit à un journal pendant un an permettrait aux jeunes d'accéder à des actualités et des informations de qualité et les inciterait à embrasser un plus large éventail de sujets et d'opinions.

Un tel abonnement promouvrait les compétences des jeunes adultes face aux médias. La lecture régulière de contenus journalistiques est bénéfique à plusieurs égards : développement de l'esprit critique et de la faculté d'analyse des informations et des différents points de vue – des aptitudes essentielles pour participer activement au processus démocratique et prendre des décisions en connaissance de cause. La confrontation avec différentes visions des choses met en effet en capacité de développer une compréhension plus affinée des questions sociétales et de participer activement au débat public.

Une telle initiative aurait également l'avantage de revivifier le paysage médiatique régional. À une époque où de nombreux journaux locaux font face à des défis financiers, il est important de maintenir la diversité et la qualité de la couverture médiatique régionale. Les abonnements permettraient d'augmenter les recettes des journaux et leur propagation au sein du groupe cible des jeunes, ce qui renforcerait leur diffusion, y compris numérique.

Il convient de déterminer sous quelle forme les journaux gratuits pourraient être pris en compte en tant que bénéficiaires de bons d'achat, en les associant au processus de réflexion.

En outre, ce programme pourrait réduire les inégalités sociales en matière d'accès à l'information. Tous les jeunes adultes n'ont pas les moyens financiers de s'abonner à un journal. Le canton de Berne s'assurerait, par le biais d'abonnements gratuits, que tous les jeunes aient accès à des informations de qualité, quelle que soit la catégorie socio-économique à laquelle ils appartiennent.

Dans l'ensemble, un abonnement gratuit d'un an à un journal pour les jeunes de 18 ans dans le canton de Berne permettrait de promouvoir l'éducation aux médias et la participation démocratique des jeunes, de stimuler le paysage médiatique régional et de garantir l'accès à une information de qualité pour toutes et tous.

Le canton de Fribourg a adopté un tel système de bons à la mi-mars 2024 par 79 voix contre 13.

Destinataire
Grand Conseil